

L'honorable Keith Ashfield
Ministre des Pêches et Océans
Chambre des communes
Salle 107, édifice de la Confédération
Ottawa, ON K1A 0A6

Le 30 janvier 2012
Par télécopie et courrier électronique
Télécopie : 613 996-9955
keith.ashfield@parl.gc.ca

Cher ministre Ashfield,

Au nom des 350 officiers des Services de communication et de trafic maritimes (SCTM) représentés par notre syndicat, ainsi que les 200 000 membres des TCA que nous représentons d'un océan à l'autre, je vous écris pour solliciter une rencontre afin de discuter des réductions prévues aux heures de service dans 11 centres des SCTM à travers le Canada.

Je comprends que cette réduction des heures de travail a été décidée dans un effort de réduction des coûts de la garde côtière canadienne et, par ricochet, du gouvernement fédéral. J'ai lu vos récentes déclarations publiques qui suggèrent que ces coupes visent à placer « les ressources appropriées en place au moment et à l'endroit où elles doivent être disponibles ».

Monsieur le Ministre, avec tout mon respect, je ne peux accepter la prémisse que le ministère des Pêches et Océans, ou la garde côtière, puisse diminuer le nombre d'employés aux communications qui supervisent nos côtes et, du même souffle, qu'il déclare avec certitude que cette décision n'aura pas d'incidence sur la sécurité publique.

Comme vous le savez, les officiers aux communications et au trafic maritimes sont les yeux et les oreilles des eaux côtières du Canada, ils fournissent des services essentiels en matière de sécurité pour les navires en détresse, ainsi que les bateaux de loisirs, les kayakistes et les marins professionnels. Le fait de limiter les niveaux de personnel à ces centres essentiels de SCTM va seulement entraîner les conditions idéales d'un échec. Moins d'employés à la surveillance signifie que les probabilités sont plus élevées qu'une crise ne puisse être prévenue ou qu'un désastre n'ait lieu. Pourquoi voulez-vous choisir de prendre un tel risque?

Vous déclarez que la direction a consulté nos membres sur cette question. Je ne suis pas au courant de ces discussions, mais les dirigeants locaux m'ont rapporté que le résultat ne reflète pas de manière adéquate leurs véritables préoccupations. Je sais que les demandes antérieures de

...2

nos dirigeants locaux sollicitant une rencontre avec vous ont seulement été répondues par une lettre écrite officielle.

Compte tenu des compressions de personnel prévues pour le 1^{er} février, je vous demande de prendre en considération ma demande de vous rencontrer (en personne ou dans le cadre d'une conférence téléphonique) pour discuter de la question dès que possible. Monsieur le Ministre, je pense que c'est la meilleure manière pour nous de clarifier toute mésentente et vous communiquer directement nos profondes préoccupations au sujet de ce projet en espérant pouvoir en arriver prochainement à une entente mutuelle.

J'attends avec impatience une réponse de votre part.

Veillez recevoir mes sincères salutations,



Ken Lewenza
Président, TCA-Canada

c.c. : Hon. Fin Donnelly, porte-parole de l'opposition officielle en matière de pêches et d'océans 613-947-4455
Hon. Lawrence MacAulay, porte-parole du parti libéral en matière de pêches et d'océans 613-995-2754
Hon Jean-François Fortin, porte-parole du Bloc Québécois en matière de pêches et d'océans 613-995-5184
Martin Grégoire, président, section locale 2182 des TCA 418-386-3000
Bureau exécutif national des TCA par courriel

KL:AD:amvsepb343